



Changement de garde à la haute-direction de l'AQMAT

Lors d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'AQMAT tenue le 6 juin, la nomination de Geneviève La Fontaine a été entérinée à titre de cheffe de la direction. Elle entre en poste le 7 juillet en relais à Crystelle Cormier, laquelle vient d'accepter le poste de directrice générale de l'organisme « Les Elles de la Construction ».



Appréciation de Richard Darveau, président de l'AQMAT : « Crystelle a bâti une équipe solide dont l'énergie repose sur des piliers rigoureux pour notre organisation. Elle laisse dans les mains de Geneviève une organisation bien outillée avec notamment une base de données plus intuitive, un plan stratégique fraîchement adopté pour les trois années à venir et une santé financière. ».

M. Darveau n'a aucun doute à l'effet que Crystelle saura faire bouger les lignes rapidement dans son nouvel emploi. « Je suis convaincu qu'elle ne tardera pas à proposer un partenariat entre Les Elles de la Construction et l'AQMAT. »

À propos de la recrue

Plusieurs membres connaissent déjà la nommée puisqu'elle collabore aux journées de golf de l'AQMAT et au Gala Reconnaissance. Sa dimension « organisatrice » n'est cependant qu'une seule de ses facettes.

Son parcours académique et professionnel en commerce de détail lui a permis d'acquérir une solide compréhension des enjeux liés aux approvisionnements, à la gestion du personnel, à l'importance de la formation continue et à l'expérience client. Mme La Fontaine est en effet titulaire d'une technique collégiale en commercialisation de la mode et cumule plus de cinq années de travail en magasins spécialisés.

Par ailleurs, sa scolarité universitaire en urbanisme l'a sensibilisée aux réalités dans lesquelles baignent nos membres : les permis de construction, les multiples normes et règlements, le Code du bâtiment, les appels d'offres, les interactions entre opérateurs économiques, société civile et élus, etc.

Elle a testé en grandeur nature ses capacités de gestion en travaillant sept ans pour une entreprise de tri des matériaux de construction et de démolition.

Enfin, ses engagements au sein de plusieurs organismes à but non lucratif ont renforcé sa conviction à l'effet que le travail collaboratif et l'engagement des membres sont des leviers puissants de transformation sectorielle. « Je crois fermement en un leadership mobilisateur, ancré dans le terrain, pragmatique et orienté vers des résultats tangibles », affirme-t-elle.

Elle poursuit : « À cette étape de ma vie, désormais dans la mi-quarantaine, j'éprouve un réel besoin de m'investir dans une cause. En relisant votre code de valeurs — démocratie, équité, lucidité, avant-gardisme et courage — j'ai constaté à quel point je m'y reconnais. »

Compétitrice dans l'âme, elle se lance des défis sportifs exigeants, dont des triathlons depuis 15 ans. C'est avec la conviction que les obstacles sont faits pour être surmontés, qu'elle sera bientôt appelée à mener les troupes de l'AQMAT.



Plus de vols dans les quincailleries : retour sur des points de bascule

Je tente de comprendre et d'expliquer l'augmentation notable du vol à l'étalage dans les quincailleries et autres commerces.

On peut accuser la pauvreté et l'inflation. Les gens auraient moins d'argent qui leur reste dans les poches, ce qu'on appelle le revenu disponible.

Les faits disent le contraire : au cours des deux dernières décennies, le revenu disponible par ménage au Québec a connu une augmentation significative. Selon les données de Statista, le revenu annuel médian par ménage, entre 2018 et 2024, est passé de 64 795 \$ à 81 756 \$, soit une augmentation de 16 961 \$.

Quant à l'inflation, rien pour écrire à sa mère : elle s'élevait à 2,3 % en 2018, est demeurée stable autour de 2 % en 2019, a chuté en 2020 en raison de la pandémie, est repartie à la hausse en 2021 et a culminé en 2022, sous l'effet de la reprise économique, des hausses des prix de l'énergie et des perturbations des chaînes d'approvisionnement. En 2023, l'inflation a commencé à se modérer, et en 2024, elle s'est stabilisée à nouveau à 2,3 % selon l'Institut de la statistique du Québec.

Il faut donc regarder ailleurs.

D'abord, parlons du ratio employés/clients et des trop longues heures d'ouverture. Quand le concurrent ouvre les soirs et les week-ends, on se sent souvent obligés de suivre, bien qu'on soit à court d'employés. Avec environ 29 000 postes vacants dans le secteur du commerce de détail, de nombreux détaillants fonctionnent avec des effectifs réduits, ce qui a entraîné une diminution du nombre d'employés disponibles pour servir les clients... et surveiller les autres.

Remémorons-nous aussi les mesures sanitaires conséquentes de la COVID. Elles ont amené les commerçants à ne plus pouvoir intervenir quand un individu entre masqué, voire cagoulé.

Et les droits individuels de la personne que certains appellent le mouvement woke, ont été fortifiés depuis ces récentes années.

De manière concomitante, ces trois phénomènes viennent en quelque sorte hypothéquer toute intervention auprès des suspects; on ne peut plus intercepter un client en magasin comme avant, et lui demander de se découvrir.

Or, qui vole ? Celui ou celle qui calcule le gain possible par rapport au risque de se faire prendre. Moins le risque est grand, plus l'intérêt de voler augmente. C'est la triste loi de l'homme. Ou plutôt de l'hommerie, terme ancien qui réfère à la petitesse humaine, aux défauts de l'espèce humaine.

À tous ces points en aval, ajoutons la montée en puissance des plateformes de revente en ligne de marchandise qui, en amont, ont créé des marchés parallèles pour les voleurs à l'abri de tout contrôle d'identité et de véracité transactionnelle.

J'ai donc continué de cogner sur le même clou, soit l'absence d'obligations légales, pour les gens qui proposent de la marchandise neuve sur des sites comme Marketplace et Kijiji, de diffuser une photo de facture prouvant que le produit a bel et bien été acheté.

En corolaire, les autorités pourraient aussi imposer à ces plateformes de diffuser un message de prévention d'intérêt public, du genre : « Exigez de voir la facture du produit convoité afin d'éviter d'être éventuellement accusé de recel. »

Pour lutter contre ce fléau, l'AQMAT envisage de recommander l'utilisation de technologies comme la reconnaissance faciale, tout en s'assurant du respect des lois en vigueur.

Il y a aussi de la sensibilisation à faire au niveau des manufacturiers afin de les amener à utiliser la RFID (Radio Frequency Identification) au lieu du code-barres vieillot et limité.

La RFID coûte environ 2 à 10 fois plus cher qu'une étiquette à code-barres. Cependant, elle réduit considérablement les pertes, les erreurs de stock, et les temps de gestion, ce qui peut compenser le coût initial, surtout dans les environnements à forte rotation ou à haut risque de vol (comme les quincailleries). L'adoption de la RFID est en hausse dans certaines grandes chaînes (ex. : Decathlon, Walmart, Uniqlo), mais reste limitée dans les PME à cause du coût initial de l'infrastructure (lecteurs, logiciels, formation).

Mais la différence en bout de course serait notable : une scie ronde volée possède le même code-barres que toutes les autres scies rondes du même fabricant, du même modèle. Ceci a pour effet que la police ne peut prouver hors de tout doute qu'un individu possédant un tel objet neuf vient de le voler.

La RFID est en quelque sorte un ADN : chaque item a son propre code et, qui plus est, est traçable : la police peut donc avoir l'assurance qu'il s'agit de l'objet volé et, grâce au *tracking*, aller cueillir le voleur chez lui !

Chaque code-barres coûte de 0,01 \$ à 0,05 \$ alors que chaque RFID coûte entre 0,10 \$ et 0,30 \$.

On en revient à une question de cennes par objet.

Quand aurons-nous la maturité de discuter tous ensemble des remèdes à nos maux ?

Braquage de camions de marchandise : autre fléau

Les vols de cargaisons de camions connaissent une recrudescence inquiétante au Canada, y compris au Québec. En 2024, les matériaux de construction et industriels représentaient 17 % de tous les vols de cargaison au Canada, se classant en deuxième position après les produits électroniques. Près de 3 800 vols ont été enregistrés aux États-Unis en 2024, une hausse de 26 % par rapport à l'année précédente.

Les lieux les plus vulnérables incluent les aires de stationnement non sécurisées (24 %), les stationnements sécurisés (18 %), les entrepôts et centres de distribution (18 %), ainsi que les relais routiers et stations-service (15 %).

Méthodes sophistiquées des criminels

Les malfaiteurs emploient des techniques de plus en plus élaborées, telles que l'usurpation d'identité, la falsification de documents et la prise de cargaisons sous de fausses représentations, et souvent sans recours à la violence.

Réponse législative en préparation

La gravité de la situation a incité des élus américains à réagir. Une proposition de loi bipartisane, le *Combating Organized Retail Crime Act*, vise à établir un centre de coordination national au sein du Département de la Sécurité intérieure pour contrer les vols de cargaisons. D'autres initiatives, comme le *Household Goods Shipping Consumer Protection Act*, permettraient à la FMCSA d'imposer des sanctions plus strictes aux fraudeurs.



R. Darveau

Richard Darveau
Président

rdarveau@aqmat.org

02/03
DEC. 2025

CECI
TROIS-RIVIÈRES

INNOVMAT

Innover, c'est surprendre, c'est se démarquer, c'est gagner !

On le sait : répéter les mêmes actions produit inévitablement les mêmes résultats. Et pourtant, rares sont les marchands et les fabricants qui osent sortir des sentiers battus.

Les quincailliers rachètent les mêmes produits, les «contracteurs» les installent de la même manière, les manufacturiers offrent quelques changements mineurs chaque année, rien de révolutionnaire.

L'événement InnovMat est le nouveau rendez-vous des audacieux, des créateurs de tendances, des quincailliers qui désirent se démarquer par leur offre de produits et des fabricants qui ont quelque chose à dire et à montrer d'original.

Pourquoi cet événement mérite votre attention

Les 2 et 3 décembre prochains, ce sera plus de 200 participants dans les secteurs de la quincaillerie, de la construction et de la rénovation résidentielles qui viendront faire le plein d'articles de quincaillerie, de matériaux de construction et de nouveaux services pour développer leur offre en produits locaux, durables, écologiques et/ou révolutionnaires sur le plan technologique.

L'activité permettra à des fabricants de séduire l'assistance avec des «pitches» dynamiques de 20 minutes. Les présentations se feront dans quatre ou cinq salles contiguës pour donner des choix de sujets aux marchands.

Au préalable, chaque produit-vedette et chaque concept de présentation auront été acceptés par un comité d'experts formé de trois agences de type marketing ou merchandising, lesquelles leur prodigueront des conseils.

Sur une journée et demie, on prévoit plus de 70 présentations devant au moins deux cents acheteurs provenant du secteur de la quincaillerie, de la construction et de la rénovation résidentielle

Les participants seront invités à voter pour le meilleur produit, le meilleur service et les meilleures présentations.

Le Centre d'événement et de congrès interactif de Trois-Rivières (CECI)



Ce lieu a été choisi pour son caractère interactif et technologique, mais aussi pour ses nombreuses possibilités de logistique et de réseautage. Il dispose d'un restaurant attenant ainsi que d'un hôtel sur place, facilitant ainsi les déplacements et l'hébergement des participants. Surtout, il offre plusieurs salles de réunion, ce qui permet de tenir des présentations simultanées dans un cadre professionnel et bien organisé.

35 produits et présentateurs choisis à la manière des téléseries de talents

C'est tendance. Que ce soit The Voice, So you think you can dance, MasterChef ou encore Drag Race (!), le public veut être impressionné par le talent et être guidé par les choix d'experts.

Parmi les quelque 200 ou 300 manufacturiers et importateurs de produits qui oeuvrent dans notre secteur d'activité, seulement 35 seront sélectionnés pour présenter leur produit vedette et ce, avec la volonté de retenir l'attention d'un jury.

Le processus se fera en deux ou trois temps.

Les démonstrations bien décrites sur papier passeront automatiquement en finale. Les autres devront faire leur « pitch » devant un jury qui aura le dernier mot.

À noter que les firmes de services sont également les bienvenues.

Toutes les entreprises fournisseurs de produits ou de services devront répondre à au moins deux de ces critères.

Breveté ou en instance de brevet

À l'étape du prototype

Non encore vendu dans la majorité
des quincailleries

Certifié par
un sceau écologique

Changement majeur dans
la fabrication ou l'installation

Accrédité « Bien fait ici »

Programme préliminaire

2 décembre

- **9 h 15** Mot de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec*
- **9 h 30** Début des présentations dans cinq salles simultanées
- **Midi** Lunch-conférence
- **13 h** Reprise des présentations
- **17 h** Cocktail
- Soirée libre de réseautage

* À confirmer selon l'agenda politique

3 décembre

- **8 h** Petit déjeuner avec dévoilement en primeur du Portrait de famille (parts des bannières et mouvements du marché)
- **9 h 30** Reprise des présentations
- **11 h 30** Mot de clôture de la présidente-directrice générale de Investissement Québec



Inscription dès maintenant

Tarif réduit -15 % jusqu'au 31 juillet 2025

Trois manufacturiers et un marchand se joignent à l'AQMAT

ECOPLAST

Basée à Farnham, Ecoplast se spécialise dans la fabrication de planches de composite bois-plastique (WPC) destinées aux aménagements extérieurs. Ces produits, conçus à partir de 60 % de bois et de plastique recyclés, offrent une alternative durable et résistante aux intempéries face aux matériaux traditionnels. En développant son offre, l'entreprise vise à réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre tout en favorisant une approche écoresponsable du secteur.

ecoplast.ca

interbois

Implantée à Saint-Odilon-de-Cranbourne, Interbois fabrique et distribue depuis près de 30 ans une gamme complète de produits de finition intérieure, incluant moulures, portes, revêtements muraux et composants de portes et fenêtres. Fondée par Benoît Drouin, l'entreprise a évolué sous la direction de sa fille, Marie-Ève Drouin, qui a élargi l'offre en intégrant une approche axée sur le design, la distribution et l'accompagnement client. Fidèle à son ADN, Interbois place le bois au cœur de sa vision et poursuit son engagement envers le développement durable avec des initiatives concrètes comme le recyclage du papier et la gestion responsable des matières résiduelles, impliquant activement ses 150 employés.

interbois.ca



Depuis plus de 20 ans, Kosmic Surf-Pro, implantée à Saint-Amable, développe des solutions de nettoyage et de préparation de surfaces alliant performance et respect de l'environnement. Grâce à un procédé de fabrication innovant, l'entreprise élimine les résidus chimiques et s'engage à offrir des produits durables pour les bricoleurs et les professionnels. Sa gamme de produits, pensée pour simplifier les travaux, reflète son ambition de conjuguer efficacité et écologie dans chaque solution.

surfpro.ca



De retour aux commandes après plusieurs années, Paul Cormier reprend les rênes du commerce dont il a déjà été co-propriétaire à Edmundston, un établissement de 35 000 pi² qui répond aux besoins d'une clientèle variée : 60 % de consommateurs et 40 % de professionnels du bâtiment. Son équipe, composée d'une quarantaine d'employés, assure un service adapté aux différents segments du marché. En plus de son implication dans le secteur de la quincaillerie, M. Cormier est également propriétaire du magasin de meubles Déco Centre Levasseur, consolidant ainsi son influence dans la distribution et l'aménagement intérieur dans la région.

[rona.ca/fr/magasin/new-brunswick/edmundston/
rona-edmundston-renocentre-cormier-10560](http://rona.ca/fr/magasin/new-brunswick/edmundston/rona-edmundston-renocentre-cormier-10560)

Crystelle s'en va voler de ses propres « elles »



Plus de sept années à l'AQMAT, dont trois comme cheffe de la direction, Crystelle Cormier tourne une page professionnelle, le 4 juillet, pour devenir directrice générale de l'organisme Les Elles de la Construction.

Le conseil d'administration est fier d'avoir confié les rênes de l'association à une femme dans la mi-vingtaine. « On l'a vue grandir, évoluer, s'affirmer », disait récemment un collègue administrateur. Crystelle incarne le fait que la compétence est aussi une question d'attitude, pas seulement d'âge.

Lors de sa promotion, nous avons fait confiance au jugement de Richard Darveau, qui s'est aussi engagé à la soutenir. Il n'a pas fallu longtemps pour constater qu'elle était la bonne personne au bon moment.

Crystelle a su démontrer son engagement et un grand leadership. Toujours souriante, mais résolue, elle a navigué les défis avec rigueur, créativité et aplomb.

Son départ nous attriste, certes, mais sa nomination à la tête d'un organisme qui milite pour une plus grande place des

femmes dans la construction nous réjouit. En tant qu'avocat pratiquant dans ce domaine, cela me réjouit doublement.

Il faut dire que dans le secteur d'activités de l'AQMAT, l'équité a encore du chemin à faire : en 2000, on comptait 500 femmes sur 100 000 travailleurs (0,5 %). Aujourd'hui, elles sont 8 000 sur 200 000 (4 %). À ce rythme, il faudrait 315 ans pour atteindre la parité !

Je blague, mais le fond demeure : notre industrie continue d'afficher une forte résistance à l'évolution des mœurs.

En page 4, les membres ont découvert que Geneviève La Fontaine succède à Crystelle comme cheffe de la direction, avec le mentorat continu de Richard Darveau.

Nous sommes plutôt fiers d'avoir choisi une femme pour en remplacer une autre à la tête d'une équipe d'ailleurs majoritairement féminine, soutenue par

un conseil d'administration qui compte quand même quatre femmes sur dix membres.

Je me réjouis d'ailleurs d'apprendre que dans votre prochain magazine, l'équipe de l'AQMAT prépare un gros dossier qui aura comme point focal la place des femmes dans notre industrie, que l'on souhaite croissante.

Me Olivier Lessard
Président du conseil
d'administration, AQMAT
Avocat, Associé, LJT Avocats